

Résolution

Les élus RP Midi-Pyrénées s'interrogent sur la légèreté du bilan service social FTV Occitanie fourni par le prestataire Responsage et l'absence d'un représentant de celui-ci en IP. Cela est contraire à ce que Monsieur Foissart a déclaré, en CSE Central, puisqu'il a annoncé que le débat en IP se fait entre élus-Responsage et direction.

Nous touchons au social et à l'humain et regrettons que ce domaine soit pris avec si peu de considération par la direction générale et ce prestataire.

Par ailleurs, nous souhaitons voir apparaître une répartition par âge et par sexe dans le prochain bilan a minima.

Résolution faite à l'unanimité.

Fait à Toulouse, le 20 janvier